

HAUTES-ALPES

Ma petite scierie dans la Clarée

Emile Roman prouve que la présence d'une scierie dans une haute vallée alpine dynamise la gestion forestière et l'activité économique.

La Clarée est une longue et magnifique vallée qui longe la frontière italienne dans les Hautes-Alpes. Les forêts sont dominées par la présence du mélèze sur le versant à l'ombre et en altitude où il se trouve en compagnie du pin à crochet, tandis que le pin sylvestre est installé en bas de vallée et sur le versant ensoleillé. La Clarée bénéficie encore d'une gestion forestière, car un scieur réussit à maintenir une activité.

Scieur à 23 ans

Le grand père et le père d'Emile Roman étaient déjà scieurs à Val-des-Prés, faisant fonctionner une scie battante à une lame. Elle leur permettait de scier des bois gelés pendant les quatre mois d'hiver, mais avec lenteur ! En 1968, ils arrêtent pour se consacrer entièrement à leur autre activité, l'élevage de chevaux. Émile, muni d'un CAP de menuiserie, exerce d'abord ce métier et "fait le bûcheron" de temps en temps. Mais très vite, l'envie le prend de travailler dans la vallée et de relancer la scierie. En 1982, à 23 ans, il remet en marche la scie battante et achète une coupe à l'ONF. Petit à petit, il reconstitue une scierie opérationnelle. Lorsque son confrère Andréoletti, installé aux portes de Gap, s'arrête, il reprend la scie de tête de 130 et la scie de reprise de 120 qu'il réinstalle lui-même, en les adaptant à ses besoins. Par contre, il abandonne rapidement l'exploitation forestière mais poursuit



Emile Roman maintient l'activité de sa scierie en triant les débits et en les valorisant, par exemple sous forme de meubles.

l'achat de coupes locales qu'il fait exploiter et débarder. Une écorceuse, associée à une ligne de tri constitue son dernier investissement important : "Nous avons sous-traité la partie maçonnerie mais sinon, nous l'avons entièrement remontée nous-mêmes". Il a dû faire preuve d'une grande ingéniosité car la scierie est insérée dans le village de Val-des-Prés sur un terrain en pente.

Travail à 3/4 temps

Etre scieur dans une haute vallée alpine des Alpes du Sud, au climat rude et économiquement orientée vers le tourisme, n'est pas une activité facile ! Emile Roman avec énergie et passion a contourné les obstacles et su s'appuyer sur les atouts de sa vallée. Pendant les quatre mois d'hiver, il arrête pratiquement la scierie : "Les charpentiers qui

constituent la grande partie de ma clientèle, interrompent leurs chantiers. Quant à mon personnel, il a intérêt à travailler dans les stations de sport d'hiver de Montgenèvre ou Serre-Chevalier." Bien sûr, le volume scié s'en ressent (environ 1.000 m³ par an) ainsi que le chiffre d'affaires aux alentours de 240.000 euros par an. Son activité est très appréciée dans la vallée, car elle génère cinq emplois qui sont permanents, à la différence de ceux créés par le tourisme. Par contre, la capacité d'investissement est de ce fait plus réduite : "Je m'équipe en matériel d'occasion que j'installe et entretiens moi-même avec mon personnel".

Spécialiste du mélèze

Emile Roman, très attaché à sa vallée et adjoint au maire de sa commune,



Lot de mélèze local écorcé de qualité menuiserie au cœur bien centré, avec des cernes d'accroissements réguliers et serrés, un aubier faible. Ce bois de montagne est très recherché mais ne s'obtient qu'au prix d'un tri particulièrement sélectif.



La scierie Roman, une scierie de montagne, avec au premier plan des grumes de mélèze écorcées droites, ensuite le bâtiment abritant l'écorceuse, et au fond le hangar où se trouve la scie de tête.

privilège un approvisionnement local : *“Les communes ont de faibles moyens et les revenus de la vente de coupes de bois améliorent bien leurs budgets”*. Il est d'ailleurs quasiment le seul à acheter des bois dans la Clarée, du mélèze mais aussi du pin à crochets et du pin sylvestre provenant exclusivement des forêts communales et domaniales. *“On est bien content d'avoir monsieur Roman dans la vallée pour écouler nos coupes”*, explique Alain Castan, directeur de l'agence ONF de Gap. Ce circuit court est parfait sur le plan de la gestion durable mais il n'est pas sans inconvénients. Sur une coupe de mélèze, de nombreuses grumes présentent des défauts visibles (gros nœuds) ou découverts au moment du sciage, comme des zones pourries ou de grosses poches de résine... *“Je dois appliquer un tri très sévère des grumes et ne pas hésiter à en déclasser en bois de chauffage pour pouvoir valoriser au mieux le mélèze. Mon métier de menuisier m'a beaucoup aidé car je sais comment tirer parti du bois. Une fois trié, vous avez un bois aux qualités incomparables. Des artisans réclament des mélèzes de la Clarée. Lorsqu'ils passent commande, je suis obligé de leur demander un certain délai pour réunir les débits correspondant à la qualité voulue. Je propose aussi du pin à crochets présent dans les coupes, un très bon bois pour du lambris ou des meubles.”*

Emile Roman ne peut s'en sortir qu'en triant les bois et en transformant les débits triés en produits à forte valeur ajoutée. Il s'est donc équipé d'un atelier de menuiserie. Deux quatre faces à 6 arbres et la gamme complète des machines à bois lui permettent de proposer toute une gamme de produits :

bardeaux mélèze pour les toits des chalets, du bardage brut ou brossé, des meubles, du parquet raboté ou brossé, des huisseries, fenêtres et portes-fenêtres. Une personne y travaille à l'année et il lui apporte son soutien pendant les quatre mois d'hiver. Deux séchoirs sous vide de 2 et 1,5 m³ lui permettent de travailler des débits secs en mélèze ce qui est préférable pour la plupart des usages en intérieur.

De multiples clients

Ces efforts s'avèrent *“payants”* puisqu'à une période où l'activité économique a baissé dans le Briançonnais, *“notre carnet de commande reste plein grâce à une clientèle très diversifiée de nombreux petits artisans, charpentiers et particuliers. Nous ne répondons pas à d'importantes commandes difficiles à satisfaire et qui nous désorganiseraient. Mais du fait de la crise, les habitudes changent, les commandes sont plus petites. Par contre, la clientèle est pressée et plus exigeante, ce qui n'est pas facile avec nos produits”*. En effet, Emile Roman doit être vigilant car une grande partie du mélèze utilisé dans le Briançonnais vient de Russie !!! Heureusement, des clients exigent du mélèze local et des artisans possèdent encore le savoir-faire pour tailler une charpente dans ce bois rouge de montagne où chaque pièce a besoin d'être triée en fonction de son utilisation précise. Emile Roman s'adapte et pour répondre à la norme CE de classement des bois de structure, il a participé à un stage de formation organisé par Fibois 04 05. *“Quelques commandes commencent à nous parvenir en classement visuel C24 ce qui nous pose peu de problèmes pour*

l'instant.” Le résultat du tri sévère est la production importante de bois de chauffage qui trouve heureusement un écoulement facile dans la vallée. Tous les produits connexes sont transformés en plaquettes de chauffage. *“Nous les utilisons pour notre chauffage et celui du séchoir à bois et avons des débouchés dans le Briançonnais en bois-énergie.”*

Site classé

Un autre handicap tient au fait de travailler dans une vallée inscrite comme *“site classé”*. Pour toute intervention en forêt, il faut obtenir une autorisation. Emile Roman qui s'est battu avec les habitants de la vallée pour le classement afin d'éviter le passage d'une route transfrontalière, était sur le point de le regretter. Au cours de la journée organisée par le réseau des Grands sites de France (1), il a fait visiter son installation dans le cadre d'un atelier d'échange sur la gestion forestière. Il a été convenu que la communauté de commune, gestionnaire du Grand site, allait commander à l'ONF et au CRPF un guide de bonnes pratiques forestières dans le Grand site qui pourra être agréé en une fois et éviter ce régime d'autorisations multiples.

En résumé, Emile Roman illustre tout l'intérêt de pouvoir maintenir une scierie dans les hautes vallées. Cela a un impact sur la gestion de la forêt et par contrecoup sur les paysages, sur la création d'emplois à l'année, sur le budget des communes et la valorisation locale des produits forestiers.

De notre correspondant
Louis-Michel Duhen

(1) Voir *Le Bois International* n°37 du 7 novembre 2009.